

Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche DEFR Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Conditions de travail

CH-3003 Berne, AB /seco/bkd

Aux organisations faîtières de l'économie et à d'autres organisations

Spécialiste: bkd Berne, le 2 mai 2014

Modification de l'ordonnance 2 relative à la loi sur le travail (OLT 2) : nouvelle disposition spéciale pour les prestataires de services postaux (art. 30a OLT 2)

Audition

Madame, Monsieur,

Nous vous transmettons en annexe un projet de modification de l'OLT 2 ainsi que les explications correspondantes. Cette révision est une des conséquences engendrées par la libéralisation progressive du marché postal qui a amené notamment à la transformation, le 26 juin 2013, de la Poste en société anonyme de droit public et à sa soumission, après une période transitoire, au champ d'application de la loi sur le travail.

Cette modification introduit dans l'OLT 2 une nouvelle disposition concernant l'ensemble des prestataires de services postaux afin de tenir compte des besoins particuliers de ce domaine d'activité. Le contenu de cette modification est le fruit des discussions entamé par le SECO avec les partenaires sociaux directement concernés.

Nous vous invitons à nous faire part de votre position dans le cadre de cette audition d'ici le

31 juillet 2014

à l'adresse suivante:

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Secteur Protection des travailleurs Holzikofenweg 36 3003 Berne

> Secrétariat d'Etat à l'économie SECO Deborah Balicki Holzikofenweg 36, 3003 Berne Tél. +41 (31) 322 29 36, fax +41 (31) 322 78 31 deborah.balicki@seco.admin.ch www.seco.admin.ch

Nous vous prions de nous faire parvenir votre position aussi par voie électronique à l'adresse suivante: abas@seco.admin.ch.

Vous pouvez vous procurer des exemplaires supplémentaires des documents de l'audition par l'intermédiaire de l'adresse internet suivante: http://www.admin.ch/ch/f/gg/pc/pendent.html

Nous vous remercions de votre collaboration et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Secrétariat d'Etat à l'économie

Boris Zürcher Chef Direction du travail

Annexes:

- Projet de modification d'ordonnance (d, f, i)
- Rapport explicatif (d, f, i)
- Liste des destinataires de la procédure d'audition